Réseau d'informations, d'échanges et d'appui aux acteurs des secteurs de l'Eau, Hygiène, Assainissement et GIRE (REAGIRE)

Le suivi citoyen du service public de l'eau potable en milieu rural au Bénin

Rôle, missions et modalités d'action des ACEP

Compte rendu du Webinaire du jeudi 18 juin 2026

Avec l'appui des partenaires suivants

1. Contexte et résultats attendus

Contexte

Dans le souci de garantir la pérennité du service public de l'eau potable en milieu rural, la Direction Générale de l'Eau (DG-Eau) a, à partir des années 2010, posé les bases de la mise en place et du renforcement des Associations de Consommateurs d'Eau Potable (ACEP), acteurs clés de la veille citoyenne et du contrôle citoyen du service public de l'eau potable.
Avec les réformes du cadre réglementaire et institutionnel intervenues dans le secteur de l'eau potable en milieu rural au Bénin depuis 2017, l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP-MR), en étroite collaboration avec le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance Locale (MDGL), a poursuivi ce processus d'opérationnalisation et de renforcement de compétences des ACEP.
Depuis 2019, plusieurs interventions structurantes ont été mises en œuvre afin d'accompagner les communes béninoises dans la redynamisation et l'opérationnalisation des ACEP. Si déterminantes soient-elles, ces avancées doivent encore être consolidées aux côtés des communes pour traduire concrètement sur l'ensemble du territoire national cette veille citoyenne de la gouvernance du service public de l'eau potable.

Résultats attendus

- Les acteurs de coopération française sont informés et sensibilisés sur le rôle, les missions et le fonctionnement des ACEP, conformément aux orientations de la SNAEP-MR 2017-2030.

- Les principaux défis, besoins d'accompagnement et leviers de renforcement des ACEP sont mieux compris par les participants au webinaire.

- Les opportunités de coopération et de financement en faveur de la mise en œuvre des plans d'actions communaux pour l'opérationnalisation des ACEP sont identifiées et partagées.

- Des perspectives de partenariats et de collaborations durables entre les acteurs de coopération français et les communes béninoises sont dégagées.

2. Présentation du REAGIRE et de ses missions

Intervenant

Partenariat National de l'Eau (PNE)

- M. Rémi HOUEZE, animateur du REAGIRE

Depuis mai 2023, le Programme Solidarité Eau (pS-Eau) et le Partenariat National de l'Eau (PNE-Bénin) co-animent une plateforme dénommée Réseau d'informations, d'Echanges et d'Appui aux acteurs des secteurs de l'Eau, Hygiène, Assainissement et GIRE (REAGIRE) au Bénin.

L'objectif de cette plateforme est de contribuer à l'amélioration de l'accès des citoyens aux services d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement de base à travers la promotion et la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée et de solidarité internationale. Elle s'adresse aux acteurs de coopération français intervenant au Bénin et aux acteurs du secteur implantés dans le pays. Le REAGIRE propose les services suivants :

- Partage d'informations et de connaissances sur les actualités du secteur,
- Accompagnement et mise en réseau des acteurs,
- Organisation de rencontres d'échanges,
- Facilitation des initiatives de coopération décentralisée,
- Valorisation des expériences.

⇒ Télécharger la présentation du REAGIRE

3. Rappels du rôle et des missions assignées aux ACEP

Intervenant

Direction Générale de l'Eau (DGEau), rattachée au Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM)

- M. OLOULOTAN, Chef Service de la Réglementation, de la Régulation et de la Communication à la Direction Générale de l'Eau (DGEAU).

⇒ Télécharger la présentation

Points clés de la présentation

Mandat et missions des ACEP

- Contexte et Mandat

  Dans le cadre de l'atteinte de l'ODD 6 et du Plan Directeur d'Approvisionnement en Eau Potable en milieu rural (2017-2030), les ACEP assurent un rôle de veille citoyenne du service public de l'eau. Leur mandat consiste à mobiliser les consommateurs-usagers, défendre leurs intérêts, promouvoir leurs droits (qualité et équité d'accès au service). Elles ont été créées dès 2013, dans la continuité du processus de décentralisation.

- Missions

  Représenter les usagers auprès de l'administration (communes, ANAEP-MR) et des exploitants régionaux (Omilaye, SBA des Eaux), assurer la veille citoyenne pour le bon fonctionnement du service public de l'eau, surveiller l'hygiène et la salubrité autour des infrastructures, sensibiliser les habitants à l'utilisation des points d'eau potable comme modes d'approvisionnement et au paiement du service, lutter contre les violences basées sur le genre.

- Structuration

  L'organisation des ACEP est pyramidale, avec des démembrements aux niveaux village, arrondissement et commune. Les organes incluent les assemblées générales, un comité exécutif (élu au niveau communal) et des cellules d'arrondissement.

Mise en conformité des ACEP au niveau du Registre des Associations et Fondations, en application de la Loi n° 2025 19 du 22 juillet 2025

- Les ACEP doivent se conformer à la loi 2025-19 du 22 juillet 2025, qui leur impose d'être désormais enregistrées officiellement dans le Registre national des associations et fondations, ainsi que davantage de principes de transparence financière. Face aux difficultés des associations et fondations pour respecter le délai initial d'enregistrement fixé au 30 avril 2026, un délai supplémentaire de 3 mois a été accordé.

  Actuellement, aucune ACEP n'est déclarée et enregistrée conformément à cette nouvelle Loi. L'ANAEP-MR finalise actuellement la sélection d'un cabinet privé pour appuyer ce processus d'ici fin août 2026.

Points clés des échanges avec les participants

- La création des ACEP reste volontaire, mais leur rôle de "troisième pilier" institutionnel du dispositif de la gouvernance du service public de l'eau aux côtés des communes et des opérateurs privés, en fait une norme et un élément essentiel de la Stratégie Nationale d'AEP en milieu rural (2017-2030).
- La collaboration des ACEP avec les municipalités est jugée obligatoire, non pas en agissant comme des "gendarmes" avec un strict pouvoir de contrôle, mais plutôt comme

des « partenaires » pour l'amélioration du suivi et de la performance du service public de l'eau au bénéfice de toutes et tous.

- Parmi ses missions, l'ACEP doit sensibiliser les consommateurs-usagers qui s'approvisionnent auprès des forages privés où l'eau est vendue moins chère, mais sans aucun contrôle sur la qualité de l'eau distribuée, pour les amener à utiliser les points d'eau publics qui entrent dans le domaine patrimonial de l'Etat. Acheter de l'eau auprès des forages privés menace l'équilibre financier du système public mais a aussi des impacts sur la santé des usagers. Des actions de contrôle sont déjà entreprises par la DG-EAU pour réguler la prolifération de ces forages privés, mais le concours des ACEP auprès des communautés reste essentiel.

4. Les défis identifiés pour la fonctionnalité des ACEP

Intervenante

- Mme Monique Zinhoué GBAGUIDI, experte du secteur Eau-Hygiène-Assainissement et en Gouvernance locale

⇒ Télécharger la présentation

Points clés de la présentation

Résumé de l'étude diagnostique sur la fonctionnalité des ACEP

- Statut légal et fonctionnement

L'étude conduite entre 2024 et 2025 par l'ANAEP-MR sur financement de la Banque mondiale, et portant sur 75 ACEP, a révélé que 37 % d'entre elles n'ont pas de reconnaissance officielle et 94 % ont un mandat expiré et non renouvelé.

- Financement

Les ACEP fonctionnent grâce aux cotisations et aux dons. Quelques initiatives pour garantir leur autonomie financière existent (gestion de boutiques de produits d'hygiène et d'assainissement, contributions communales sur les redevances collectées auprès des délégataires). Néanmoins le financement de leur fonctionnement reste un défi majeur, avec des difficultés de décaissement des ressources par les mairies.

- Prise en compte formelle du Genre

Bien que les référentiels pour la mise en place des ACEP recommandent une forte inclusion, la représentation des femmes dans les organes varie de 20 % à 40 % selon les départements, avec seulement 20 % des postes de présidence occupés par des femmes, contre 57 % pour ceux liés à la trésorerie. Les jeunes représentent 20 % à 30 % des effectifs au sein des organes de gestion.

Outils existants pour la formation des ACEP, contenu et déploiement des plans d'action communaux

- Boîte à outils et formation

Une boîte à outils (BAO) déclinée en 4 tomes a été élaborée et est disponible pour la création, la formation et l'accompagnement des ACEP.

Des formations à l'utilisation de cette BAO ont ciblé, au cours de l'année 2024, 152 Secrétaires exécutifs (SE) et Responsables Eau-Hygiène-Assainissement (REHA) au sein des communes.

- Plans d'action communaux

75 communes ont été accompagnées et coachées pour élaborer leurs plans d'action communaux, dont la période de mise en œuvre est de 2 ans, avec un coût moyen compris entre 6 et 9 millions FCFA (soit entre 9 000 et 14 000 euros).

Ils s'articulent autour du renouvellement et de la mise en place des organes, les procédures administratives d'enregistrement légal, la formation des membres sur leurs rôles et responsabilités, le suivi de la mise en œuvre des actions.
L'ANAEP-MR s'engage à financer les activités liées au renouvellement des organes et à la reconnaissance officielle des ACEP.

Points clés des échanges avec les participants

- L'ANAEP-MR finance le volet sur la mise en conformité administrative des ACEP. Un espace est ouvert pour les acteurs non étatiques (ONG, collectivités françaises) pour s'engager sur un volet plus opérationnel d'accompagnement des ACEP : renforcement des capacités de leurs membres et déclinaison des activités sur le terrain contenues dans les plans d'actions communaux.

- Adopté en mars 2026 sous l'égide de l'ANAEP-MR, un cadre national de concertation a été mis sur pied et est opérationnel. Il coordonne un inventaire de toutes les actions recensées pour un déploiement opérationnel des ACEP au sein des communes, mais qui nécessitent la mobilisation de financements extérieurs. Les acteurs de coopération français sont invités à y trouver toute leur place pour accompagner cette dynamique, en coordination étroite avec les communes béninoises et l'ANAEP-MR.

- Le REAGIRE peut faciliter les mises en relation entre les communes béninoises, l'ANAEP-MR et les acteurs de coopération français prêts à s'engager dans ces démarches.

- La boîte à outils (BAO) reste l'outil de référence à utiliser pour l'accompagnement opérationnel des ACEP dans les territoires communaux.

5. Acquis sur le terrain et retours d'expériences

Intervenants

Commune d'Ifangni et ACEP d'Adjohoun

- M. François D. HOUNKANRIN, Responsable Eau-Hygiène-Assainissement (REHA) de la mairie d'Ifangni

- Mme Florence SOTON, Présidente de l'ACEP dans la commune d'Adjohoun

⇒ Télécharger la présentation du REHA d'Ifangni

Points clés des présentations

- Commune d'Ifangni

L'ACEP, installée en 2013, collabore avec la mairie sur différents aspects : collecte des plaintes en provenance des usagers sur les dysfonctionnements du service public (coupures d'eau, pannes prolongées, conflits d'usages, etc.), séances de sensibilisations auprès des populations (hygiène et l'assainissement, protection des ouvrages, paiement régulier du service, utilisation responsable de l'eau).
Un projet a été entrepris qui a permis de recenser 360 postes d'eau autonomes privés, et de suivre la qualité bactériologique de l'eau distribuée.
Le Plan d'action communal est élaboré et chiffré à environ 5 millions FCFA (7 625 euros). La mairie a inscrit une ligne budgétaire communale pour cofinancer une partie des actions. Un appui

à rechercher auprès de partenaires reste nécessaire pour déployer l'intégralité des mesures intégrées dans ce plan d'actions.

- Commune d'Adjohoun

L'ACEP, mise en place en 2012, a mené des actions de plaidoyer auprès de la commune ayant permis de réduire le coût de l'eau (de 50 à 25 francs la bassine de 25 litres) et d'obtenir la constitution d'un stock de pièces de rechange pour les ouvrage simples (forages équipés de PMH). Les défis à relever concernent prioritairement les difficultés de financement pour la mise en œuvre du plan d'actions communal et le besoin de formation des organes et des membres de l'ACEP.

6. Ressources

Cliquer sur les liens pour ouvrir les documents ou être dirigé vers la page d'accueil en ligne.

- Rapport de l'atelier national d'information et de concertation à l'intention des acteurs non étatiques pour l'accompagnement des ACEP - ANAEP-MR – avril 2026

- Boite à outils pour la mise en place et la formation des ACEP
  - Plaquette de présentation des guides
  - Tome 1 : Mise en place des ACEP
  - Tome 2 : La formation de l'ACEP
  - Tome 3 : L'accompagnement de l'ACEP
  - Tome 4 : Annexes (mode opératoire, statuts et règlement intérieur de l'ACEP)

- Formulaire d'inscription au REAGIRE
https://forms.office.com/r/TAPqnevbXG

- Liens vers le site et les bases de données du PS-Eau et du PNE

Site et BDD du pS-Eau
Programme Solidarité Eau
Bénin - Programme Solidarité Eau
Répertoire d'organismes et de personnes ressources du pS-Eau
Actions Eau et Assainissement
Nos publications - Programme Solidarité Eau

Site du PNE-Bénin
Partenariat National de l'Eau du Bénin : PNE-Bénin — Site en maintenance

Annexe 1 : Liste des participants inscrits pour suivre le webinaire

Organisme		Nom	Prénom	Fonction	Email organisme	Pays
Coeur en partage France	Mme	Aidekon	Marie-Anne	Secrétaire association Coeur en Partage France	coeurenpartage@gmail.com	France
Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEP)	M.	Ahokpossi	Pacôme	Assistant du Directeur Général, Chargé de la Coordination du Portefeuille du Programme d'Investissement	anaepmr.contact@presidence.bj	Bénin
Cadre d'Action pour le Développement Durable (CADD)	M.	Akovi	Anselme	Directeur exécutif	ongcadd6@gmail.com	Bénin
Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)	M.	Alimi	Rachad	Président	contact@gwppnebenin.org	Bénin
Hydraulique sans frontières	M.	Auroux	François	Hydrogéologue Bénévole	sud.ouest@hydrauliquesansfrontieres.org	France
Artisanat Solidaire Nord Benin Nord de France (ASNBNF)	Mme	Buquet	Cathy		cbuquet@lillemetropole.fr	France
	M.	Camara	Martin	Consultant Services à l'environnement (Eau-Assainissement)	watercampus202205@gmail.com	France
	M.	Cheffou	Rachid		rachidcheffou@yahoo.fr	Bénin
AFD / Division Eau et Assainissement	M.	Dagbetin	Augustin	Stagiaire	augustin.dagbetin@gmail.com	France
Aquaya	Mme	Delaire	Caroline	Directrice des Programmes de Recherche	caroline.delaire@aquaya.org	France
Agence de l'eau AERMC	M.	Dossou	Stéphane	Stagiaire	stephane.dossou@eaurmc.fr	France
Aide et Solidarités	M.	Eninhou	Firmin	Coordonnateur de Projet	firmineninhou01@gmail.com	Bénin
	Mme	Gbaguidi	Monique	Experte du secteur Eau-Hygiène-Assainissement et en Gouvernance locale	zinhoue.gbaguidi@gmail.com	Bénin
Eau sans frontières	M.	Hamelin	Thierry	Membre	contact@eau-sans-frontieres.fr	France

REAGIRE (PNE-Bénin)	M.	Houeze	Rémi	Animateur du REAGIRE	houezefils@gmail.com	Bénin
Mairie d'Ifangni	M.	Hounkanrin	François	Responsable Eau-Hygiène-Assainissement (REHA)	francoishounkanrin420@gmail.com	Bénin
HAMAP	Mme	Hubert Bonasera	Camille	Chargée projet Eau et Assainissement	camille.hubert@hamap.org	France
Odial Solutions / Vergnet Hydro	M.	Léger	Christophe	Secrétaire Général Groupe Odial Solutions	c.leger@vergnet-hydro.fr	France
Région Grand Est	Mme	Leglaive	Maddly	Chargée de mission Coopération au développement	maddly.leglaive@grandest.fr	France
Hydraulique sans Frontières (HSF)	Mme	Limandas	Florine	Chargée du suivi des projets	florine.limandas@hydrauliquesansfrontieres.org	France
Dignité International	Mme	Marty	Mathilde	Chargée de gestion et suivi de projets/programmes	contact@dignite-international.org	France
La Goutte d'Ô	M.	Miquel	Serge	Président	sergemiquel@lagouttedo.com	France
programme Solidarité Eau (pS-Eau)	M.	Mouton	Philippe	Chargé de programmes - Référent Bénin	mouton@pseau.org	France
Dignité International	M.	Mutsiirwa Luanda	Marius	Stagiaire - suivi et gestion des projets	mmutsiirwaluanda@dignite-international.org	France
Alliance Pour la Promotion de l'Excellence (APPE)	Mme	Nyamsi	Bertille Flora	Chargée de mission en VSI / coopération décentralisée Adjohoun et CD 44	bertille.nyamsidzumdjo@loire-atlantique.fr	Bénin
Direction Générale de l'Eau (DGEAU)	M.	Oloulotan	Ganiyou	Chef Service de la Réglementation, de la Régulation et de la Communication	goloulotan@gouv.bj	Bénin
Grand Est Coopérations et Solidarités pour le Développement (GESCOD)	Mme	Schmidlin	Flora	Chargée de mission (Bénin, Togo, Maroc) et du développement des partenariats et des relations institutionnelles	flora.schmidlin@gescod.org	France
ACEP Adjohoun	Mme	Soton	Florence	Présidente ACEP		

Humanis Afrique	M.	Sovi-guidi	Toussaint	Président	humanis.afrique@gmail.com	France
Région Grand Est	Mme	Sylla	Jessica	Gestionnaire du pôle relations internationales et coopération décentralisée	Jessica.SYLLA@grandest.fr	France
Eau pour la Vie (AEV)	M.	Taiwo	Olusegun	Président	eaupourlaviefrance@gmail.com	France
Conseil Départemental de la Loire Atlantique (CD 44)	Mme	Talbot	Caroline	Chargée de projets internationaux	caroline.talbot@loire-atlantique.fr	France
programme Solidarité Eau (pS-Eau)	M.	Taquet	Michel	Gestionnaire BDD	taquet@pseau.org	France
Bordeaux Métropole	Mme	Teixeira	Deborah	Gestionnaire administrative et financière solidarité internationale	d.teixeira@bordeaux-metropole.fr	France
AGIR abcd	Mme	Théry	Marie-Paule	Responsable géographique Bénin	mpthery.agirabcd@gmail.com	France
Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène de la région Haute Matsiatra (Madagascar)	Mme	Andriantsimialona	Vatosoa	Cheffe de pôle services publics essentiels, détachée auprès du programme Eaurizon 2028	vatosoa2andr@gmail.com	Madagascar
Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	Mme.	Vitegni	Jocelyne	Conseillère Eau et Assainissement	info.ancb@ancb-benin.org	Bénin
Unigaia	M.	Zitouni	Malek	Président d'Unigaïa Solidarité	malekzitouni@gmail.com	France
Partenariat National de l'Eau du Bénin (PNE-Bénin)	M.	Zogo	André	Secrétaire Exécutif	contact@gwppnebenin.org	Bénin